

L'Oregon assimile la copie de musique au terrorisme !

Guide du voyageur en Amérique profonde, ou petit exposé 'à la Prévert' des infractions susceptibles d'aboutir à la prison à vie pour 'terrorisme' en Oregon.

Enregistrement illégal de musique ; copie illégale de vidéocassette ; enregistrement illégal de spectacles en 'live' ; blocage du trafic ; sécher l'école ; crime informatique ; accepter un pot de vin ; vol et mendicité ; conduite non autorisée d'un véhicule ; fausse identité ; usurpation de permis de conduire ; conduite en état d'ivresse ; tuer un chien ; vente d'imitations de substances illégales ; vente de tabac à un mineur. Liste non exhaustive. La peine encourue est la prison à vie, avec 25 ans en isolement, suivis d'un emploi fourni par l'Etat, en forêt ou dans un camp de travail – pour coupe des pins... A bon entendeur...